

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 67/65/SPCG portant nomination d'un adjoint au Chef du Service des Contributions

n° 67/65/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
26 mai 1967

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1967

Date du numéro
1 juillet 1967

VISAS

Vu "décret no 57-813 du 22 juillet 1957 portant institution d'un Conseil de Gouvernement et extension des attributions de l'Assemblée Territoriale en Côte Française des Somalis : solde et des accessoires des fonctionnaires des cadres territoriaux : Vu la décision n° 422 du 19 mars 1965 portant mise à la disposition du Ministre des Finances et du Plan de M. Abdallah Mohamed Kamil, diplômé de l'Institut d'Etudes politiques de Paris, pour compter du 1er octobre 1964

Vu la décision portant reclassement de M. Abdallah Mohamed Kamil en service aux Contributions pour compter du 1er février 1967 : Le Conseil de Gouvernement entendu dans sa séance du 17 mai 1967,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

- M. Abdallah Mohamed Kamil, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, en service aux Contributions, est nommé adjoint au Chef du Service des Contributions pour compter du 17 mai 1967. Art. 2. — Le présent arrêté. sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Pour le Gouverneur en mission : Le Secrétaire Général, chargé de l'expédition des affaires courantes, J.-M. COMTE.